



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : NOUVELLE-CALEDONIE

Établissement : Université de la Nouvelle-Calédonie

Demande n° S3LI120001043

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Lettres

Présentation de la mention

La licence de Lettres est ouverte à tout étudiant titulaire du baccalauréat. Elle est dispensée sous la forme d'une spécialisation progressive sur une durée de trois ans.

Cette licence propose une formation articulée sur deux axes principaux, les bases fondamentales de la littérature française, et un apprentissage linguistique qui consiste à la fois en la pratique d'une langue vivante, la connaissance de langues anciennes et la maîtrise d'outils linguistiques. La licence intègre également des enseignements complémentaires visant la connaissance et la maîtrise de la langue française, de l'outil informatique et de disciplines d'ouverture (philosophie, culture et éducation, par exemple).

La licence de Lettres s'adresse aux étudiants désireux de se préparer aux concours de l'enseignement (CAPES, Agrégation et professorat des écoles), mais également à l'enseignement du français à un public d'apprenants étrangers. Elle offre, en accord avec ces objectifs professionnels, trois parcours accessibles à partir de la troisième année, CAPES, Professorat des écoles et Français langue étrangère.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	2009 : 34
Nombre d'inscrits en L2	2009 : 19
Nombre d'inscrits en L3	2009 : 20
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	2009 : 56 %
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le dossier présenté est de qualité inégale : certaines informations font défaut alors qu'elles ne semblent pas systématiquement absentes du projet de formation. On soulignera toutefois que, de manière générale, le dossier ne met pas suffisamment en valeur les informations répondant aux critères d'évaluation, et ce en dépit du bilan pédagogique du contrat quadriennal écoulé qui s'appuie sur des données essentiellement subjectives.

La formation a connu ces dernières années un nombre décroissant d'inscriptions qui est, en revanche, associé à un taux de réussite croissant. Cette observation laisse penser à une bonne connaissance de la population étudiante et à la prise de mesures adaptées au contexte. Il est dommage que le dossier soit insuffisamment précis sur ces dernières ; le faible effectif par lequel l'équipe pédagogique argumente ce projet de licence ne peut suffire à justifier cette faiblesse.

Sur le plan pédagogique, la cohérence et la progressivité des enseignements sont notables. La répartition des enseignements sur les différentes compétences est équilibrée, même si certaines compétences transversales reçoivent des volumes horaires plus faibles. Les modalités de validation des enseignements s'appuient sur des épreuves diversifiées et adaptées aux compétences visées.

- Points forts :

- La qualité pédagogique de la formation : progressivité et cohérence des enseignements, avec une spécialisation en L3 vers un des trois parcours.
- Le suivi pédagogique des étudiants, sérieux, par la mise en place d'un contrôle continu, rigoureux et diversifié quant à ses modalités d'application.
- Une politique d'échange active.
- L'existence d'un Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP).

- Points faibles :

- L'insuffisance de la prise en compte de résultats des évaluations par les étudiants.
- La faiblesse du suivi de la formation et de ses étudiants.
- La présentation du dossier n'est pas favorable à son évaluation : insuffisance des données et de leur exploitation, confusion de certains documents avec la licence LLCE.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Le dossier mériterait un travail de valorisation plus soutenu qui permettrait d'en faire ressortir les points forts. Il devrait exploiter les données sur lesquelles il s'appuie, intégrer certaines des informations actuellement reléguées en position annexe. Ce travail de valorisation pourrait s'étendre à un réexamen des débouchés de la formation. Ceux actuellement cités sont très peu nombreux et pourraient décourager, en l'état, l'inscription des étudiants.

Il conviendrait d'accompagner la formation par des dispositifs d'information et d'orientation spécifiques, adaptés au public étudiant.

La formation devrait également recevoir le soutien nécessaire à la rectification des insuffisances matérielles mentionnées par les évaluations des étudiants, mais également par certains enseignants (faiblesse du taux d'encadrement).